

L'étude sur la requalification du bourg et le développement de la commune de Plouvorn est lancée ce 2^{ème} semestre 2016.

En préambule, les élus adoptent à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du lundi 2 mai 2016.

Aménagement du Bourg, Urbanisme et Bâtiments Non-Sportifs

Les élus décident d'attribuer au cabinet d'architectes Tristan La Prairie du Relecq-Kerhuon l'étude sur la **requalification du bourg et le développement de la commune de Plouvorn**. Le coût de l'étude s'élève à 30.950 €.H.T.

Toute la population sera conviée via réunions, ateliers participatifs et concertations pour émettre un avis sur les pistes de développement à privilégier aujourd'hui afin de dessiner le bourg et la commune de Plouvorn à l'horizon 2035 ; et les opérations à mener dès maintenant pour tendre vers cette perspective.

La **surveillance du centre-bourg et du plan d'eau** cet été 2016 est assurée par la société Sécurité 29 de Quimper, pour un coût de 3.232,70 €.T.T.C.

Les élus continuent leur réflexion pour équiper les sites publics de la commune **de vidéo-protection**. Des entreprises spécialisées sont consultées en ce sens.

Les élus décident de confier à l'entreprise Lefebvre Multiservices de Plouvorn les travaux de réfection du **logement de fonction de la Résidence Saint-Roch**, pur un coût de 9.460 €.T.T.C.

Madame Julie Bellec, étudiante à l'institut Géoarchitecture de Brest, effectue un **stage en urbanisme** depuis lundi 30 mai dernier et jusqu'au 1^{er} juillet prochain.

Des **éclairages publics** supplémentaires sont programmés impasse du Château d'eau, le long du chemin doux entre la rue des Pommiers et l'Espace Jacques de Menou et sur la zone artisanale de Trievin.

Salle Multifonctions et Maison de l'Enfance au plan d'eau

La maîtrise d'œuvre pour la fourniture et l'installation des équipements scéniques et des gradins mobiles est confiée au cabinet Collectif Architectes pour un coût de 12.597,87 €.H.T.

Actions Sociales et Solidarité

Un financement pour le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire est sollicité via la Sous-Préfecture de Morlaix afin de permettre la réalisation des travaux de réfection à la **Maison du Guéven**. Des permanences sont programmées dès ce mois de juin avec les associations ADMR haut Léon, ALDS, le Centre Départemental d'Action Sociale, le Secours Populaire avec une épicerie sociale, la Mission Locale, associations Clic et Maïa du groupement gérontologique en lien avec les structures d'accueil, Ehpad et médecins, la diététicienne Mme Pautot, ...

Un forum « **Bien vieillir** » du groupement gérontologique du Pays de Morlaix se tiendra le lundi 17 juin prochain avec une journée organisée à la Résidence Saint-Roch.

Intercommunalité

Le projet de fusion du Préfet, applicable au 1^{er} janvier 2017, du **SIVU Centre de Secours de Landivisiau** avec la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau enregistre un avis défavorable unanime des élus. Elle n'apporte pas de plus-value ni de rationalisation ou d'amélioration du service rendu.

Action Culturelle, Bâtiments et Espaces de Sports et de Loisirs

Une animation « **bouées tractées** pour 2 ou pour 3 personnes », dûment homologuées, est proposée l'été prochain sur le site du plan d'eau de Lanorgant, en matinée de 10 h à 12 h.

Une réflexion est en cours pour changer le portail d'entrée du stade Guy de Réals.

Environnement et Espace Rural

Les élus actent des échanges de terrains avec les riverains à **Lanforchet**, effectifs sur place mais restant à rédiger auprès du notaire.

Le **programme routier** démarre ce mois de juin, effectué en 2/8 par les communaux pour les travaux d'égouttage, par les entreprises Pellen, Loussot et Cadiou pour les travaux de décapage, l'entreprise Eurovia pour les reprises de chaussée en enrobé.

Les curages des fossés réalisés cet hiver par les employés communaux ont permis de limiter les **débordements d'eaux pluviales** jeudi 19 mai dernier. Les quelques sites inondés sur le domaine public ont été visités et traités rapidement et efficacement.

Un **effaroucheur** est à l'essai au plan d'eau pour faire fuir les canards auteurs de déjections et autres dommages sur le site du plan d'eau. Il reproduit des cris de rapaces.

Affaires Scolaires et Enfance

Dans le cadre du travail sur le développement du **Plan Educatif Local**, quatre orientations sont décidées : favoriser le vivre ensemble, accompagner les parents dans les valeurs éducatives, développer les actions culturelles sur la commune, diversifier les activités pour les enfants. Elles seront détaillées lors des prochaines réunions.

Une réflexion est en cours sur la **tarification différenciée** des animations payantes au Centre Aéré et aux animations dites « Anim'Ados ».

Samedi 25 juin, après la messe à 18 h à l'Eglise, est organisée à l'Ecole une cérémonie pour saluer les **religieuses** avant leur départ définitif de la commune. Leur présence dans la maison contiguë à l'Ecole remonte à 1852.

Vie Associative et Animations

La commune organise le samedi matin 25 juin, à 10 h à l'Espace Jacques de Menou une cérémonie pour valoriser les « **Sportifs Méritants** » plouvornéens. Les associations, clubs sportifs, particuliers, ..., sont sollicités pour donner le nom de personnes à mettre en avant pratiquant leurs activités sportives sur la commune ou alentour.

Plouvorn Infos et Communication

Une présentation du **nouveau site internet de la commune** est effectuée auprès des élus. Il sera très prochainement mis en ligne.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au lundi 27 juin 2016 à 19 h en Mairie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Date de convocation : Lundi 23 mai 2016</p>	<p>Le lundi trente mai deux mil seize, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, François PALUT.</p>
<p>Membres :</p> <p><i>En exercice : 23</i> <i>Présents : 18</i> <i>Votants : 19*</i> <i>Pour : 19</i> <i>Abstention : 0</i> <i>*pouvoir de P. Bras à F. Palut</i></p>	<p><u>Etaient présents</u> : PALUT François, JAFFRES Nadine, PICHON Marie-Christine, BOULAIRE Véronique, CRENN Nadia, JUDEAU Mariannick, LE GOFF Isabelle, NENEZ Marie-France, PAGE Hélène, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, FLOCH André, ALLAIN Michel, LERROL Nicolas, LE SCANF David, PHILIP Stéphane, THEPAUT Jean-Michel.</p>
<p>Délibération N° 2016 05 14</p>	<p><u>Absents excusés</u> : Brigitte STEPHAN, Anne-Hélène MARC, Estelle COMBOT, Grégory BODERIOU et Philippe BRAS</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : M. David LE SCANF</p>

Objet : **Etude de faisabilité et de programmation sur la « requalification du bourg et le développement de la commune de PLOUVORN »**

Monsieur Gilbert Miossec, Adjoint au Maire, rapporteur de la commission « Aménagement du Bourg, urbanisme et Bâtiments Non-Sportifs » réuni le jeudi 28 avril 2016

INFORME l'assemblée du lancement de la consultation portant sur l'étude de faisabilité et de programmation sur la requalification du bourg et le développement de la commune de PLOUVORN. Il s'agit d'un marché à procédure adaptée, établi en application de l'article N° 28 du code des marchés publics, ouvert à la négociation.

Le planning établi se présente comme suit :

<u>mercredi 2/03/2016</u> : validation pièces du dossier de consultation
<u>vendredi 4/03/2016</u> : envoi de la publicité sites internet Commune de Plouvorn et AMF, plateforme E-Mégalis, page Annonces légales du Télégramme
<u>vendredi 25/03/2016</u> : retour des offres
<u>jeudi 31/03/2013</u> : ouverture des plis, Commission « Aménagement du Bourg »
<u>jeudi 28/04/2016</u> : analyse des offres, rapport d'analyse des offres, sélection à partir des propositions de deux candidats, compte-rendu de la Commission « Aménagement du Bourg »
<u>vendredi 20/05/2016</u> : audition de 2 candidats
<u>lundi 30/05/2016</u> : proposition et sélection du candidat en Conseil Municipal
<u>Juin- décembre 2016</u> : mission d'étude avec l'équipe retenue d'architectes-urbanistes-paysagistes.

.../...

.../...

PRESENTE les propositions des huit entreprises ayant répondu à la consultation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du Conseil Municipal,

DECIDENT de retenir la proposition du cabinet TLPA de l'architecte-urbaniste Tristan La Prairie de Brest, associé aux entreprises Safi de Quimper, Onesime et Oxia de Brest.

CHARGENT Monsieur le Maire de notifier la présente décision auprès des entreprises et d'informer toutes les entreprises ayant répondu à la consultation.

Les dépenses correspondantes seront mandatées sur les crédits de l'article d'investissement N° 2031 « *Frais d'études* » du programme d'investissement N° 13 « *Aménagement du Bourg* » du budget de la commune.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 30 mai 2016

François PALUT, Maire de PLOUVORN

Certifié exécutoire par transmission électronique à la Préfecture de Quimper

le mardi 31 mai 2016 ; et affichage le mardi 31 mai 2016

Le Directeur Général des Services, Emmanuel LE BIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : Lundi 23 mai 2016	Le lundi trente mai deux mil seize, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, François PALUT.
Membres : En exercice : 23 Présents : 18 Votants : 19* Pour : 19 Abstention : 0 <i>*pouvoir de P. Bras à F. Palut</i>	<u>Etaient présents</u> : PALUT François, JAFFRES Nadine, PICHON Marie-Christine, BOULAIRE Véronique, CRENN Nadia, JUDEAU Mariannick, LE GOFF Isabelle, NENEZ Marie-France, PAGE Hélène, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, FLOCH André, ALLAIN Michel, LERROL Nicolas, LE SCANF David, PHILIP Stéphane, THEPAUT Jean-Michel.
Délibération N° 2016 05 15	<u>Absents excusés</u> : Brigitte STEPHAN, Anne-Hélène MARC, Estelle COMBOT, Grégory BODERIOU et Philippe BRAS <u>Secrétaire de séance</u> : M. David LE SCANF

Objet: Fusion du Syndicat à Vocation unique (S.I.V.U.) du Centre de Secours de Landivisiau avec la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau (C.C.P.L.)

Madame Nadia Crenn, conseillère municipale, Vice-Présidente du Sivu Centre de Secours du Pays de Landivisiau

INFORME l'assemblée de l'adoption le 30 mars 2016 par Arrêté Préfectoral du Schéma de Coopération Intercommunal (SDCI) prévoyant notamment la fusion du SIVU Centre de Secours de Landivisiau avec la CCPL au 1^{er} janvier 2017.

INFORME l'assemblée du vote défavorable des membres du Sivu Centre de Secours du Pays de Landivisiau réunis mardi 24 mai 2016

EXPLIQUE que les élus du Conseil Municipal de Plouvorn doivent se prononcer sur ce projet de fusion.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du Conseil Municipal,

DECIDENT de donner un avis défavorable à la fusion du SIVU Centre de Secours de Landivisiau avec la CCPL, solidairement avec les membres de ce syndicat.

.../...

.../...

CHARGENT Monsieur le Maire de notifier la présente décision auprès de Monsieur le Préfet, Madame la Présidente du SIVU du Centre de Secours du Pays de Landivisiau, Monsieur le Président de la CCPL et de toutes autorités qualifiées.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 30 mai 2016

François PALUT, Maire de PLOUVORN

Certifié exécutoire par transmission électronique à la Préfecture de Quimper

le mardi 31 mai 2016 ; et affichage le mardi 31 mai 2016

Le Directeur Général des Services, Emmanuel LE BIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Date de convocation : Lundi 23 mai 2016</p>	<p>Le lundi trente mai deux mil seize, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, François PALUT.</p> <p><u>Etaient présents</u> : PALUT François, JAFFRES Nadine, PICHON Marie-Christine, BOULAIRE Véronique, CRENN Nadia, JUDEAU Mariannick, LE GOFF Isabelle, NENEZ Marie-France, PAGE Hélène, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, FLOCH André, ALLAIN Michel, LERROL Nicolas, LE SCANF David, PHILIP Stéphane, THEPAUT Jean-Michel.</p> <p><u>Absents excusés</u> : Brigitte STEPHAN, Anne-Hélène MARC, Estelle COMBOT, Grégory BODERIOU et Philippe BRAS</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : M. David LE SCANF</p>
<p>Membres :</p> <p>En exercice : 23 Présents : 18 Votants : 19* Pour : 19 Abstention : 0 *pouvoir de P. Bras à F. Palut</p>	
<p>Délibération N° 2016 05 16</p>	

Objet : Surveillance du centre-bourg de la commune et des infrastructures communales.

Monsieur le Maire

EXPOSE que, durant la saison estivale, les bâtiments communaux et l'espace au plan d'eau de Lanorgant font l'objet de dégradations répétées et la quiétude des riverains aux abords des aires du plan d'eau de Lanorgant n'est pas assurée surtout le week-end.

Comme les années précédentes les élus de la Commission « Aménagement du Bourg-urbanisme-Bâtiments Non-Sportifs » proposent de faire appel à une société de surveillance le week-end et occasionnellement quelques nuits en semaine.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal

DECIDE de faire appel à la société de surveillance Sécurité29 de Quimper pour assurer la mission telle que présentée.

AUTORISE le Maire à signer une convention avec la société retenue qui sera chargée de la surveillance du centre-bourg et des infrastructures communales.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 30 mai 2016
François Palut, Maire de PLOUVORN

Envoyé en préfecture le 31/05/2016

Reçu en préfecture le 31/05/2016

Affiché le

ID : 029-212902100-20160530-DELIB20160516-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Date de convocation : Lundi 23 mai 2016</p>	<p>Le lundi trente mai deux mil seize, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, François PALUT.</p>
<p>Membres :</p> <p><i>En exercice : 23</i> <i>Présents : 18</i> <i>Votants : 19*</i> <i>Pour : 19</i> <i>Absention : 0</i> <i>*pouvoir de P. Bras à F. Palut</i></p>	<p><u><i>Etaient présents</i></u> : PALUT François, JAFFRES Nadine, PICHON Marie-Christine, BOULAIRE Véronique, CRENN Nadia, JUDEAU Mariannick, LE GOFF Isabelle, NENEZ Marie-France, PAGE Hélène, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, FLOCH André, ALLAIN Michel, LERROL Nicolas, LE SCANF David, PHILIP Stéphane, THEPAUT Jean-Michel.</p> <p><u><i>Absents excusés</i></u> : Brigitte STEPHAN, Anne-Hélène MARC, Estelle COMBOT, Grégory BODERIOU et Philippe BRAS</p> <p><u><i>Secrétaire de séance</i></u> : M. David LE SCANF</p>
<p>Délibération N° 2016 05 17</p>	<p>M Grégory BODERIOU a été élu secrétaire de séance.</p>

Objet : projet de Maison des Services au Public – inscription au Fonds FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) - programmation 2016.

Monsieur Jen-Paul LE NAN, Adjoint au Maire en charge des finances communales

EXPOSE la demande d'inscription au Fonds FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) - programmation 2016 - pour la réalisation de l'opération suivante

Projet de Maison des Services au Public

PRECISE que cette opération s'inscrit pleinement dans les priorités de la programmation F.S.I.L. au titre du volet territorial N° 3.2 – Priorité N° 1 : « création d'une Maison de Services au Public ».

La finalité est de mettre à disposition des services publics auprès de notre population comme des publics des communes voisines de Mespaul, Plouénan, Plouzévédé, Trézilidé, Plougourvest, Guiclan, ...

La Commune dispose d'un local à 50 m de la Mairie de Plouvorn, l'ancien Presbytère rebaptisé « Maison du Guéven », à même après travaux, de convenir pour accueillir une Maison des Services au Public.

.../...

.../...

La réflexion porte sur le fonctionnement de la structure, en veillant à assurer une compatibilité des horaires d'ouverture avec les besoins et les rythmes de vie de la population.

Les permanences et les horaires d'ouverture pourraient être présentés comme suit.

Une convention avec chaque partenaire formalisera les droits et devoirs respectifs de chacun pour une organisation et un fonctionnement efficace et pérenne de la structure.

PRECISE que, dans un premier temps, seul le seul rez-de-chaussée du bâtiment est concerné : la dépense est portée à 80.000 €.H.T.

La subvention demandée s'élève à 16.000 €, soit 20 % de la dépense, dans le cadre du Fonds FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) - programmation 2016.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCEPTENT d'inscrire le projet de Maison des Services au Public, intégrant la notion d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, au budget de la commune.

DECIDENT de solliciter l'inscription au Fonds FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) - programmation 2016 - auprès de la Sous-Préfecture pour accompagner financièrement la commune de Plouvorn et permettre la réalisation de cette opération.

AUTORISENT Monsieur le Maire à signer tout document et entreprendre toute démarche se rapportant à cette opération.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 30 mai 2016

François PALUT, Maire de PLOUVORN

Certifié exécutoire par transmission électronique à la Préfecture de Quimper

le mardi 31 mai 2016 ; et affichage le mardi 31 mai 2016

Le Directeur Général des Services, Emmanuel LE BIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : Lundi 23 mai 2016	Le lundi trente mai deux mil seize, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, François PALUT.
Membres : En exercice : 23 Présents : 18 Votants : 19* Pour : 19 Abstention : 0 <i>*pouvoir de P. Bras à F. Palut</i>	<u>Etaient présents</u> : PALUT François, JAFFRES Nadine, PICHON Marie-Christine, BOULAIRE Véronique, CRENN Nadia, JUDEAU Mariannick, LE GOFF Isabelle, NENEZ Marie-France, PAGE Hélène, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, FLOCH André, ALLAIN Michel, LERROL Nicolas, LE SCANF David, PHILIP Stéphane, THEPAUT Jean-Michel.
Délibération N° 2016 05 18	<u>Absents excusés</u> : Brigitte STEPHAN, Anne-Hélène MARC, Estelle COMBOT, Grégory BODERIOU et Philippe BRAS <u>Secrétaire de séance</u> : M. David LE SCANF

Objet : Travaux de réfection bâtiment communal rue Capitaine de Menou

Monsieur Gilbert Miossec, Adjoint au Maire, rapporteur de la commission « Aménagement du Bourg, urbanisme et Bâtiments Non-Sportifs » réuni le jeudi 28 avril 2016

INFORME l'assemblée des travaux de réfection intérieures de la maison sise au 23bis, rue Capitaine de Menou, propriété de la commune.

PRECISE qu'à l'intérieur de l'immeuble, les revêtement des plafonds et sols doivent être changés, les menuiseries et huisseries intérieures et les plafonds méritent d'être repeints. A l'extérieur, un ravalement de l'ensemble des murs est à chiffrer ainsi que la taille des haies et arbustes et tonte de la pelouse.

PRESENTE les propositions des entreprises sollicitées pour effectuer les travaux.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du Conseil Municipal,

DECIDENT de retenir la proposition de l'entreprise Lefebvre Multiservices de Plouvorn.

.../...

.../...

CHARGENT Monsieur le Maire de notifier la présente décision auprès de l'entreprise et d'informer toutes les entreprises ayant répondu à la consultation.

Les dépenses correspondantes seront mandatées sur les crédits de l'article d'investissement N° 21318 « *Constructions – autres bâtiments publics* » du programme d'investissement N° 46 « *Logement de fonction – Résidence Saint-Roch* » du budget de la commune.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 30 mai 2016

François PALUT, Maire de PLOUVORN

Certifié exécutoire par transmission électronique à la Préfecture de Quimper

le mardi 31 mai 2016 ; et affichage le mardi 31 mai 2016

Le Directeur Général des Services, Emmanuel LE BIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Date de convocation : Lundi 23 mai 2016</p>	<p>Le lundi trente mai deux mil seize, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, François PALUT.</p>
<p>Membres :</p> <p><i>En exercice : 23</i> <i>Présents : 18</i> <i>Votants : 19*</i> <i>Pour : 19</i> <i>Abstention : 0</i> <i>*pouvoir de P. Bras à F. Palut</i></p>	<p><u><i>Etaient présents</i></u> : PALUT François, JAFFRES Nadine, PICHON Marie-Christine, BOULAIRE Véronique, CRENN Nadia, JUDEAU Mariannick, LE GOFF Isabelle, NENEZ Marie-France, PAGE Hélène, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, FLOCH André, ALLAIN Michel, LERROL Nicolas, LE SCANF David, PHILIP Stéphane, THEPAUT Jean-Michel.</p> <p><u><i>Absents excusés</i></u> : Brigitte STEPHAN, Anne-Hélène MARC, Estelle COMBOT, Grégory BODERIOU et Philippe BRAS</p> <p><u><i>Secrétaire de séance</i></u> : M. David LE SCANF</p>
<p>Délibération N° 2016 05 19</p>	<p>M Grégory BODERIOU a été élu secrétaire de séance.</p>

Objet: Salle Multifonctions, mission de maîtrise d'œuvre sur les équipements scéniques et gradins

Monsieur Jean-Paul Le Nan, Adjoint au Maire, rapporteur de la commission « Salle Multifonction et Maison de l'Enfance »

Monsieur le Maire

PRESENTE à l'assemblée la nécessité de recourir à un cabinet d'expertise extérieure pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre d'acquisition et d'installation des équipements scéniques et des gradins pour la salle multifonctions actuellement en cours de construction rue du plan d'eau sur la commune de Plouvorn.

Il s'agit de préparer la consultation en établissant les documents correspondants puis d'assister la commune dans l'étude des propositions, du choix et du suivi des travaux d'installation à suivre jusqu'à la réception des travaux.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

DECIDENT de retenir la proposition du cabinet Collectif Architectes de Brest missionné pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre d'acquisition et d'installation des équipements scéniques et des gradins pour la salle multifonctions.

CHARGENT Monsieur le Maire de signer les documents se rapportant à cette opération.

Les dépenses correspondantes seront mandatées sur les crédits de l'article d'investissement N° 2313 « Constructions » du programme d'investissement N° 36 « Salle Multifonctions et Maison de l'Enfance » du budget de la commune.

.../...

Envoyé en préfecture le 31/05/2016

Reçu en préfecture le 31/05/2016

Affiché le

ID : 029-212902100-20160530-DELIB20160519-DE

.../...

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 30 mai 2016

François PALUT, Maire de PLOUVORN

Certifié exécutoire par transmission électronique à la Préfecture de Quimper

le mardi 31 mai 2016 ; et affichage le mardi 31 mai 2016

Le Directeur Général des Services, Emmanuel LE BIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : Lundi 23 mai 2016	Le lundi trente mai deux mil seize, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, François PALUT.
Membres : En exercice : 23 Présents : 18 Votants : 19* Pour : 19 Abstention : 0 <i>*pouvoir de P. Bras à F. Palut</i>	<u>Etaient présents</u> : PALUT François, JAFFRES Nadine, PICHON Marie-Christine, BOULAIRE Véronique, CRENN Nadia, JUDEAU Mariannick, LE GOFF Isabelle, NENEZ Marie-France, PAGE Hélène, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, FLOCH André, ALLAIN Michel, LERROL Nicolas, LE SCANF David, PHILIP Stéphane, THEPAUT Jean-Michel. <u>Absents excusés</u> : Brigitte STEPHAN, Anne-Hélène MARC, Estelle COMBOT, Grégory BODERIOU et Philippe BRAS <u>Secrétaire de séance</u> : M. David LE SCANF
Délibération N° 2016 05 20	M Grégory BODERIOU a été élu secrétaire de séance.

Objet : Stade Guy de Réals, installation d'un portail à l'entrée du site

Monsieur Jen-Paul LE NAN, Adjoint au Maire en charge de la Commission « Action Culturelle, Bâtiments et Espaces de Sports et Loisirs »

EXPOSE la nécessité d'installer un portail au stade Guy de Réals pour en canaliser les entrées et fermer le site en cas d'inactivité.

PRESENTE les propositions des entreprises sollicitées à ce sujet.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDENT de retenir la proposition de l'entreprise Ouest Métallerie Serrurerie de Pencran (O.M.S.).

AUTORISENT Monsieur le Maire à signer tout document avec cette entreprise et à entreprendre toute démarche se rapportant à ces travaux.

.../...

.../...

Les dépenses correspondantes seront mandatées sur les crédits de l'article d'investissement N° 21318 « *Constructions – autres bâtiments publics* » du programme d'investissement N° 28 « Terrain de football » du budget de la commune.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 30 mai 2016

François PALUT, Maire de PLOUVORN

Certifié exécutoire par transmission électronique à la Préfecture de Quimper

le mardi 31 mai 2016 ; et affichage le mardi 31 mai 2016

Le Directeur Général des Services, Emmanuel LE BIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Date de convocation : Lundi 23 mai 2016</p>	<p>Le lundi trente mai deux mil seize, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, François PALUT.</p>
<p>Membres :</p> <p><i>En exercice : 23</i> <i>Présents : 18</i> <i>Votants : 19*</i> <i>Pour : 19</i> <i>Abstention : 0</i> <i>*pouvoir de P. Bras à F. Palut</i></p>	<p><u><i>Etaient présents</i></u> : PALUT François, JAFFRES Nadine, PICHON Marie-Christine, BOULAIRE Véronique, CRENN Nadia, JUDEAU Mariannick, LE GOFF Isabelle, NENEZ Marie-France, PAGE Hélène, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, FLOCH André, ALLAIN Michel, LERROL Nicolas, LE SCANF David, PHILIP Stéphane, THEPAUT Jean-Michel.</p> <p><u><i>Absents excusés</i></u> : Brigitte STEPHAN, Anne-Hélène MARC, Estelle COMBOT, Grégory BODERIOU et Philippe BRAS</p> <p><u><i>Secrétaire de séance</i></u> : M. David LE SCANF</p>
<p>Délibération N° 2016 05 21</p>	

Objet : Tarifs des activités au plan d'eau de Lanorgant et de l'aire de camping-car

Après avoir écouté le compte-rendu de la réunion du vendredi 11 mars 2016 de la Commission « Action Culturelle, Bâtiments et Espaces de Sports et de Loisirs » dressé par Monsieur Jean-Paul Le Nan, Adjoint au Maire,
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

DECIDENT d'établir les tarifs suivants pour les activités au plan d'eau :

Activités	Tarif
Pédalo	3 €/ ½ heure
Kayak	3 €/ heure
Optimist	3 €/ heure
Paddle	3 €/heure
Planche à voile	3 €/ heure
Catamaran	6 €/heure
Bouées tractées, de 10 h à 12 h sans autres activités	3 €/ ¼ heure pour les titulaires de carte et 6 €/ ¼ heure sinon
Pass Plan d'eau	13 €/an

.../...

.../...

DECIDENT de fixer à 5 €/jour l'emplacement dans l'aire de camping-car au plan d'eau de Lanorgant pour les camping-cars de 10 h le matin jusqu' à 10 h le lendemain ; et à 5,20 €. cette prestation sur la période du 1^{er} juillet au 31 août. Un forfait de 2 €. est décidé donnant droit à vidange des eaux usées et 3 heures de stationnement maximales.

CHARGENT Monsieur le Maire de signifier ces tarifs à la Perception de Landivisiau.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 30 mai 2016

François PALUT, Maire de PLOUVORN

Certifié exécutoire par transmission électronique à la Préfecture de Quimper

le mardi 31 mai 2016 ; et affichage le mardi 31 mai 2016

Le Directeur Général des Services, Emmanuel LE BIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : Lundi 23 mai 2016	Le lundi trente mai deux mil seize, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, François PALUT.
Membres : En exercice : 23 Présents : 18 Votants : 19* Pour : 19 Abstention : 0 <i>*pouvoir de P. Bras à F. Palut</i>	<u>Etaient présents</u> : PALUT François, JAFFRES Nadine, PICHON Marie-Christine, BOULAIRE Véronique, CRENN Nadia, JUDEAU Mariannick, LE GOFF Isabelle, NENEZ Marie-France, PAGE Hélène, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, FLOCH André, ALLAIN Michel, LERROL Nicolas, LE SCANF David, PHILIP Stéphane, THEPAUT Jean-Michel. <u>Absents excusés</u> : Brigitte STEPHAN, Anne-Hélène MARC, Estelle COMBOT, Grégory BODERIOU et Philippe BRAS <u>Secrétaire de séance</u> : M. David LE SCANF
Délibération N° 2016 05 22	

Objet : Echange de terrains à Lanforchet entre la Commune et les Consorts Le Borgne

Monsieur le Maire

PRESENTE un acte dressé par le cabinet de géomètres A&T Ouest de Landivisiau relatif à une régularisation d'un échange de terrains entre la commune de Plouvorn et les Consorts Le Borgne au lieu-dit « Lesvenan Lanforchet » sur Plouvorn.
PRECISE qu'une bande de terrain d'environ 300 m² revient à la commune.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal

DECIDENT de souscrire à cet échange de terrains tel que présenté.
PRECISENT que la commune participe pour moitié avec les consorts Le Borgne pour l'implantation de quatre bornes de géomètre en limite sud et est de la nouvelle emprise communale ; et les frais de notaire s'y référant.
DONNENT mandat à Monsieur le Maire pour signer tout document se rapportant à cette affaire.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 30 mai 2016

François PALUT, Maire de PLOUVORN

Certifié exécutoire par transmission électronique à la Préfecture de Quimper

le mardi 31 mai 2016 ; et affichage le mardi 31 mai 2016

Le Directeur Général des Services, Emmanuel LE BIHAN

Envoyé en préfecture le 31/05/2016

Reçu en préfecture le 31/05/2016

Affiché le

ID : 029-212902100-20160530-DELIB20160522-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Date de convocation : Lundi 23 mai 2016</p>	<p>Le lundi trente mai deux mil seize, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, François PALUT.</p> <p><u>Etaient présents</u> : PALUT François, JAFFRES Nadine, PICHON Marie-Christine, BOULAIRE Véronique, CRENN Nadia, JUDEAU Mariannick, LE GOFF Isabelle, NENEZ Marie-France, PAGE Hélène, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, FLOCH André, ALLAIN Michel, LERROL Nicolas, LE SCANF David, PHILIP Stéphane, THEPAUT Jean-Michel.</p> <p><u>Absents excusés</u> : Brigitte STEPHAN, Anne-Hélène MARC, Estelle COMBOT, Grégory BODERIOU et Philippe BRAS</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : M. David LE SCANF</p>
<p>Membres :</p> <p><i>En exercice</i> : 23 <i>Présents</i> : 18 <i>Votants</i> : 19* <i>Pour</i> : 19 <i>Abstention</i> : 0 <i>*pouvoir de P. Bras à F. Palut</i></p>	
<p>Délibération N° 2016 05 23</p>	

Objet : Installation de stores à l'Atelier

Monsieur Jean Paul Le Nan, Adjoint au Maire, rapporteur de la commission « Actions culturelles, Bâtiments et Espace de sports et loisirs » réuni le samedi 28 mai 2016

INFORME l'assemblée de la nécessité d'équiper la première salle du bâtiment de l'Atelier de stores.

PRESENTE les propositions des entreprises sollicitées pour effectuer les travaux.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du Conseil Municipal,

DECIDENT de retenir la proposition de l'entreprise Technique Abc de Plouvorn.

.../...

.../...

CHARGENT Monsieur le Maire de notifier la présente décision auprès de l'entreprise et d'informer toutes les entreprises ayant répondu à la consultation.

Les dépenses correspondantes seront mandatées sur les crédits de l'article d'investissement N° 21318 « *Constructions – autres bâtiments publics* » du programme d'investissement N° 42 « *L'Atelier* » du budget de la commune.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 30 mai 2016

François PALUT, Maire de PLOUVORN

Certifié exécutoire par transmission électronique à la Préfecture de Quimper

le mardi 31 mai 2016 ; et affichage le mardi 31 mai 2016

Le Directeur Général des Services, Emmanuel LE BIHAN